

Pessac, le 25 juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**REFINANCEMENT D'ATLANDES
CONCESSIONNAIRE DE L'AUTOROUTE A63
SALLES - SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE**

Atlandes, avec le soutien de ses actionnaires Colas Sud-Ouest, Aximum¹, Spie batignolles, NGE Concessions², Egis Investment Partners France³, European Motorway Investments 1⁴ et DIF, a procédé au refinancement des crédits souscrits en 2011 dans le cadre du contrat de concession portant sur le financement, la conception, l'aménagement, l'élargissement, l'entretien, l'exploitation et la maintenance de la section de l'autoroute A 63 entre Salles (Gironde) et Saint-Geours-de-Maremne (Landes).

Le contrat de concession conclu avec l'Etat, d'une durée de 40 ans, est entré en vigueur le 23 janvier 2011. Le financement initial, d'un montant total d'environ 900 millions d'euros, levé auprès d'un pool bancaire constitué d'une douzaine d'établissements européens de premier plan, auquel s'ajoutaient 200 millions d'euros investis par les actionnaires d'Atlandes, a permis le financement des travaux d'aménagement et d'élargissement de la section de l'A63 concédée à Atlandes, ainsi que le versement à l'Etat d'un droit d'entrée d'une valeur de 400 millions d'euros.

La mise en service complète de la section de l'A63 concédée à Atlandes est intervenue le 25 novembre 2013, avec sept mois d'avance sur le calendrier prévisionnel. Cette mise en service anticipée, associée à un début d'exploitation conforme aux prévisions, a incité Atlandes à initier l'étude du refinancement de ses crédits souscrits en janvier 2011.

Ainsi, 19 mois à peine après la mise en service complète et au terme d'un processus compétitif mené en moins de 6 mois avec l'aide de ses conseils financier (Société Générale) et juridique (Clifford Chance LLP et, pour les relations avec l'Etat, Gide), Atlandes a signé aujourd'hui la nouvelle convention de financement, d'un montant de 860 millions d'euros pour une durée de 25 ans, avec : Banca IMI, BBVA, BNP Paribas, CIC, Crédit Agricole CIB, ING Bank et Société Générale, BNP Paribas et ING Bank faisant leur entrée dans le financement d'Atlandes.

¹ Colas Sud Ouest et Aximum sont des filiales du groupe COLAS.

² NGE Concessions est une filiale du groupe NGE.

³ Egis Investment Partners France est une filiale du groupe EGIS.

⁴ European Motorway Investments 1 est une société gérée par InfraRed Capital Partners.

Pour la structuration de cette opération, les prêteurs ont été conseillés par le cabinet Willkie Farr & Gallagher LLP.

La restructuration des instruments de couverture, souscrits en 2011 pour couvrir Atlandes contre le risque de taux d'intérêt sur sa dette, a été conduite par Société Générale en tant que coordinateur de couverture.

Pour la première fois dans un financement d'autoroute à péage en France, ce refinancement a été l'occasion de faire intervenir des investisseurs institutionnels, dont La Banque Postale Asset Management et Scor, agissant par l'intermédiaire de fonds dédiés à l'acquisition de créances de prêts.

Enfin, le refinancement donnera lieu au versement par Atlandes à l'Etat d'un partage de gain étalé sur 35 ans, en application du cahier des charges de la concession.

***Pour tout renseignement :
contact@a63-atlandes.fr***

